

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

DÉCEMBRE
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 1,5% provenant de :

- L'accroissement de 9,7% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+50,6%), conjuguée à la baisse de la taxe de services communaux (-9,9%);
- La diminution de 2,9% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 4,1% ou -777 MDH;
- L'accroissement de 2,1% des recettes non fiscales provenant notamment de la hausse de 4,2% des fonds de concours, de 7% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal et de 1,6% des subventions, conjuguée à la baisse et de 12,9% des recettes domaniales.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 54,8% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 5,4% en raison de la hausse de 2,7% des dépenses de personnel et de 9% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement en hausse de 4,2%, passant de 16,4 MMDH à fin décembre 2018 à 17,1 MMDH à fin décembre 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 17,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 18 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 4,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,3 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 4,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin décembre 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 43,4 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Décembre 2018	Prévisions 2019	Décembre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	42 207	37 295	42 845	115%	1,5%
1.1- Recettes fiscales :	33 504	29 471	33 964	115%	1,4%
<i>Impôts directs</i>	11 274	11 771	12 372	105%	9,7%
<i>Impôts indirects</i>	22 230	17 701	21 591	122%	-2,9%
1.2- Recettes non fiscales :	8 703	7 824	8 882	114%	2,1%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	969	871	844	97%	-12,9%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	843	906	903	100%	7,0%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	4 873	4 084	5 008	123%	2,8%
<i>Autres recettes</i>	2 018	1 963	2 127	108%	5,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES	24 164	31 004	25 472	82%	5,4%
2.1- Biens et services :	23 119	29 895	24 457	82%	5,8%
<i>Personnel</i>	11 727	13 613	12 044	88%	2,7%
<i>Autres biens et services</i>	11 392	16 281	12 413	76%	9,0%
2.2- Intérêts de la dette	1 045	1 109	1 015	92%	-2,9%
3- SOLDE ORDINAIRE	18 043	6 291	17 373		
4- INVESTISSEMENT²	16 415	38 590	17 103	44%	4,2%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	114	4	186		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	4 543	-6 098	3 845		
7- EXCEDENT GLOBAL	6 285	-38 393	4 301		
8- FINANCEMENT² :	-6 285	38 393	-4 301		
<i>Recettes d'emprunt</i>	4 189	1 566	4 762		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-1 328	-1 584	-1 354		
<i>Variation de l'excédent</i>	-9 146	38 412	-7 710		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Décembre 2018	Prévisions 2019	Décembre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	33 504	29 471	33 964	115%	1,4%
IMPÔTS DIRECTS	11 274	11 771	12 372	105%	9,7%
<i>Taxe de services communaux³</i>	3 881	3 731	3 496	94%	-9,9%
<i>Taxe professionnelle³</i>	2 675	2 806	2 714	97%	1,4%
<i>Taxe d'habitation³</i>	385	443	304	69%	-21,1%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	1 350	1 408	1 368	97%	1,3%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	1 650	1 712	2 416	141%	46,4%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	1 332	1 670	2 075	124%	55,7%
IMPÔTS INDIRECTS	22 230	17 701	21 591	122%	-2,9%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	19 144	14 799	18 367	124%	-4,1%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	530	434	622	143%	17,4%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	743	740	750	101%	0,9%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	207	231	230	99%	11,3%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	219	223	229	103%	4,7%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	193	196	188	96%	-2,2%
<i>Taxe de séjour</i>	229	202	245	121%	7,0%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	261	234	269	115%	3,1%
<i>Autres impôts indirects</i>	705	641	690	108%	-2,2%
RECETTES NON FISCALES	8 703	7 824	8 882	114%	2,1%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	969	871	844	97%	-12,9%
<i>Redevance OTDP communal</i>	843	906	903	100%	7,0%
<i>Fonds de concours</i>	2 180	1 218	2 271	186%	4,2%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	606	569	596	105%	-1,7%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	340	260	393	151%	15,8%
<i>Subventions</i>	2 693	2 867	2 737	95%	1,6%
<i>Recettes diverses</i>	1 072	1 133	1 138	100%	6,1%
TOTAL DES RECETTES	42 207	37 295	42 845	115%	1,5%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	9 522	4 541	28 783	42 845
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	597	328	6 919	7 843
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	523	228	3 707	4 457
<i>Produits des services</i>	0	0	955	955
<i>Produits des biens</i>	74	100	2 257	2 431
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	193	0	6 321	6 514
Taxe de services communaux	193	0	3 303	3 496
Taxe professionnelle	0	0	2 714	2 714
Taxe d'habitation	0	0	304	304
1.3- Ressources transférées :	8 732	4 213	15 543	28 488
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	169	3 870	14 328	18 367
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	4 490	0	0	4 490
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	622	0	0	622
<i>Fonds de concours et subventions</i>	3 450	343	1 215	5 008
2- DEPENSES ORDINAIRES	1 578	2 763	21 131	25 472
2.1- Biens et services :	1 366	2 710	20 380	24 457
<i>Personnel</i>	182	2 117	9 745	12 044
<i>Autres biens et services</i>	1 184	593	10 636	12 413
2.2-Intérêts de la dette	212	52	751	1 015
3- SOLDE ORDINAIRE	7 944	1 778	7 651	17 373
4- INVESTISSEMENT	7 511	3 405	6 187	17 103
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	39	12	135	186
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	113	629	3 103	3 845
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	584	-986	4 703	4 301
8- FINANCEMENT :	-584	986	-4 703	-4 301
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 942	854	1 966	4 762
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-247	-63	-1 044	-1 354
<i>Variation de l'excédent</i>	-2 279	195	-5 625	-7 710

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des ressources de 1,5% et des dépenses ordinaires de 5,4%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 17,4 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 17,1 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 4 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,3 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 42,8 MMDH en augmentation de 1,5% par rapport à fin décembre 2018. Ceci s'explique par la hausse de 3,5% des recettes transférées et de 1,4% des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à la baisse de 6,2% des recettes gérées par l'Etat.

Ressources des collectivités territoriales				
	2018	Prévisions	2019	Evol. %
Transférées	27 529	22 700	28 488	3,5%
Gérées par l'Etat	6 941	6 980	6 514	-6,2%
Gérées par les collectivités	7 737	7 615	7 843	1,4%
TOTAL	42 207	37 295	42 845	1,5%

1.1-RECETTES FISCALES

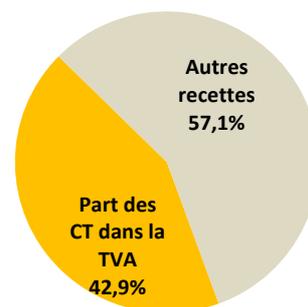
Les recettes fiscales ont atteint 34 MMDH, en augmentation de 1,4% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, suite à la hausse de 9,7% des impôts directs et à la baisse de 2,9% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 79,3% des recettes globales des collectivités territoriales à fin décembre 2019.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 28,5 MMDH à fin décembre 2019 contre 27,5 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 3,5%. Ceci résulte de l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+1.508 MDH)⁴, de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+92 MDH), des fonds de concours (+91 MDH) et des subventions (+44 MDH), conjuguée à la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-777 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 42,9% de leur part dans le produit de la TVA.

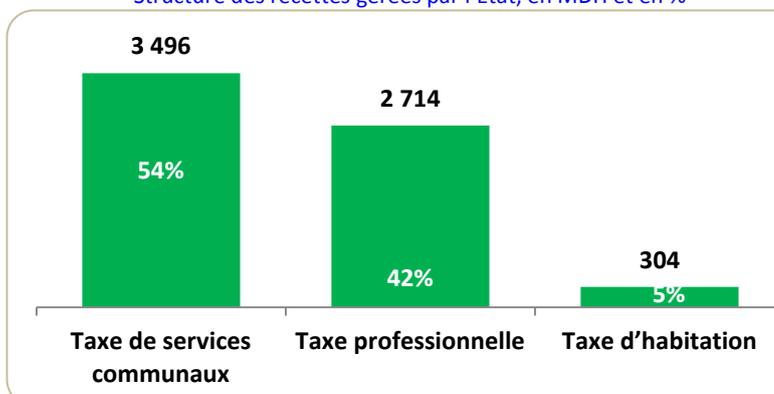
Structure des recettes des collectivités en 2019



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin décembre 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 6.514 MDH contre 6.941 MDH un an auparavant, soit une diminution de 6,2%, provenant de la baisse de la taxe de services communaux (-9,9%) et de la taxe d'habitation (-21,1%), conjuguée à la hausse de la taxe professionnelle (+1,4%).

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

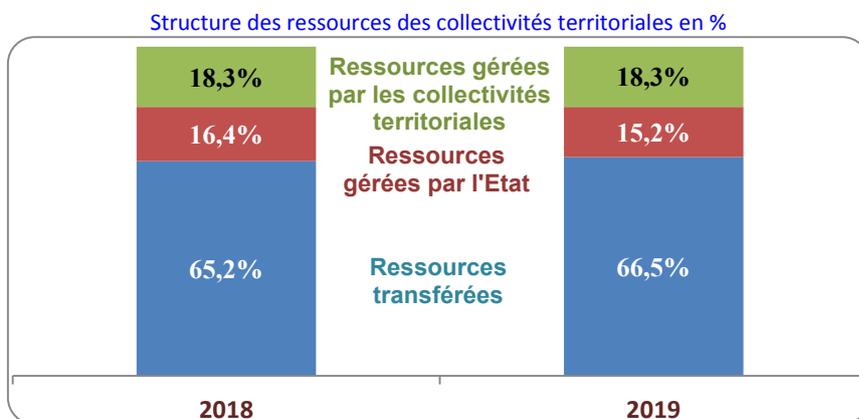


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 7.843 MDH à fin décembre 2019 contre 7.737 MDH enregistré un an auparavant, en hausse de 1,4%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (1.368 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (903 MDH), des recettes domaniales (844 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (750 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019, fait ressortir l'augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à la diminution de la part des ressources gérées par l'Etat et la stagnation de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales.



1.2- RECETTES NON FISCALES

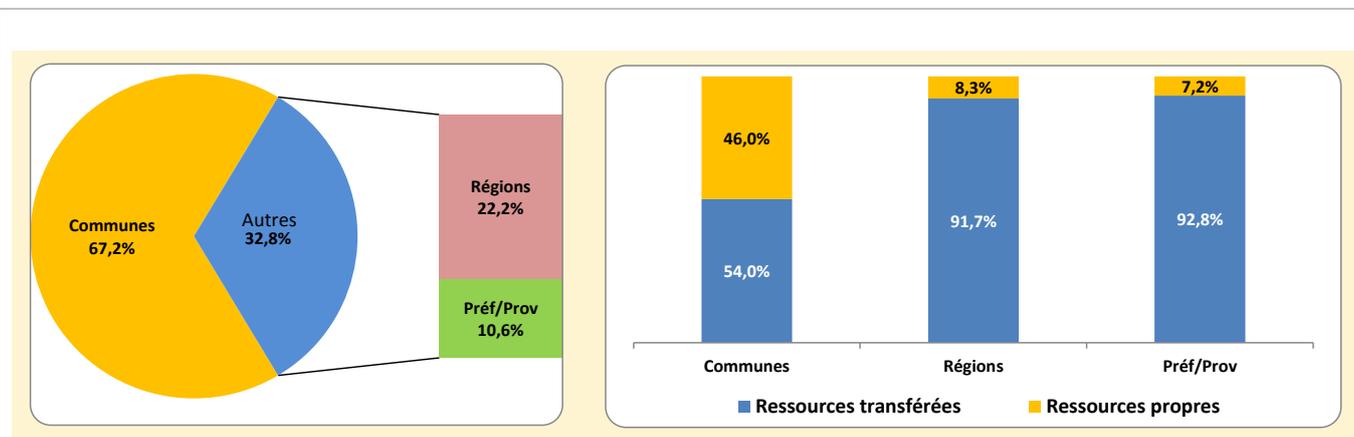
Les recettes non fiscales ont atteint 8,9 MMDH, en augmentation de 2,1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, en raison principalement de la hausse de 4,2% des fonds de concours, de 7% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal et de 1,6% des subventions, conjuguée à la baisse et de 12,9% des recettes domaniales.

La hausse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de l'augmentation des subventions de l'Etat aux régions (2.645 MDH contre 2.600 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 28,8 MMDH et représentent 67,2% des recettes globales des collectivités territoriales à fin décembre 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin décembre 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 54% des recettes des communes contre 91,7% pour les régions et 92,8% pour les préfetures et provinces.

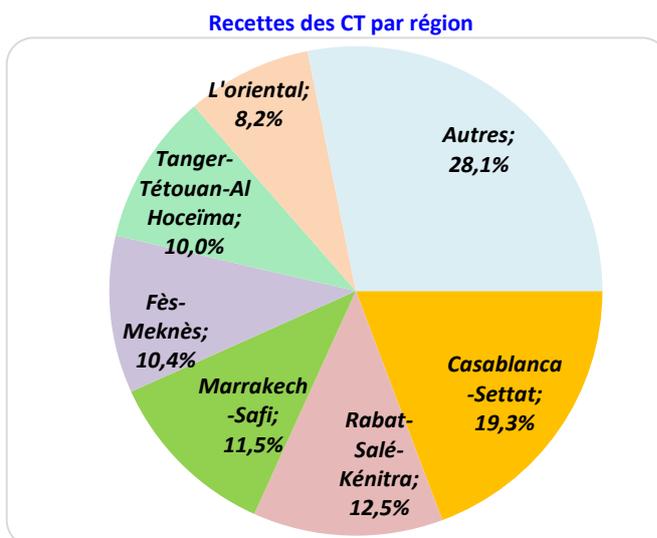


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 71,9% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (8,3 MMDH) représentent 19,3% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,5% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,4%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	2 048	2 803	3 415	8 266
Rabat-Salé-Kénitra	1 071	1 152	3 118	5 341
Marrakech-Safi	1 060	590	3 274	4 923
Fès-Meknès	738	433	3 280	4 451
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	906	598	2 770	4 274
L'oriental	443	261	2 826	3 530
Souss-Massa	622	414	2 084	3 120
Béni Mellal-Khénifra	419	188	2 240	2 847
Laâyoune-Sakia El Hamra	209	0	1 823	2 033
Drâa-Tafilalet	158	59	1 725	1 943
Guelmim-Oued Noun	81	17	1 011	1 109
Dakhla-Oued Ed Dahab	88	0	921	1 009
TOTAL	7 843	6 514	28 488	42 845

2- DEPENSES

A fin décembre 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 43,9 MMDH, en hausse de 4,8% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Elles se composent à hauteur de 58% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin décembre 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 25,5 MMDH, soit une augmentation de 5,4% en raison de la hausse de 2,7% des dépenses de personnel et de 9% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Personnel	11 727	13 613	12 044	88%	2,7%
Autres biens et services	11 392	16 281	12 413	76%	9,0%
Intérêts dette	1 045	1 109	1 015	92%	-2,9%
TOTAL	24 164	31 004	25 472	82%	5,4%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin décembre 2019 ont atteint 12.044 MDH contre 11.727 MDH à fin décembre 2018, soit une hausse de 2,7%. Les salaires représentent 48,3% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 65,6% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 12.4 MMDH à fin décembre 2019 contre 11.4 MMDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 50,4% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 1.015 MDH à fin décembre 2019 contre 1.045 MDH un an auparavant, en baisse de 2,9%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin décembre 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 17,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 18 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

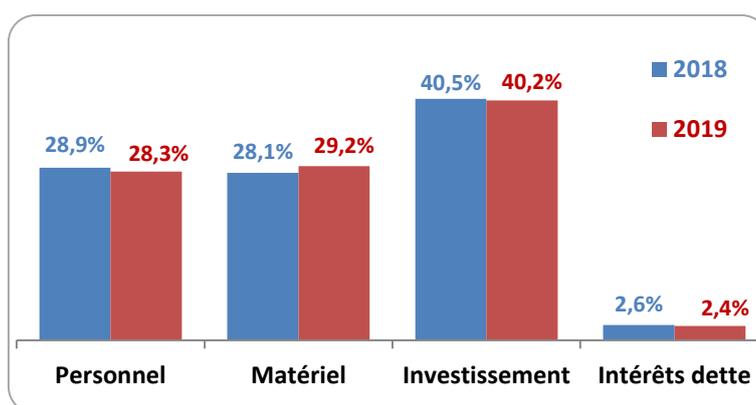
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 17,1 MMDH à fin décembre 2019 contre 16,4 MMDH à fin décembre 2018, soit une augmentation de 4,2%.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1.601 MDH contre 553 MDH), des projets intégrés (4.122 MDH contre 3.713 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (3.381 MDH contre 3.223 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (5.687 MDH contre 6.681 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	3 223	12 100	3 381	28%	4,9%
Projets intégrés ⁶	3 713	7 723	4 122	53%	11,0%
Acquisitions immobilières	1 054	7 344	1 133	15%	7,5%
Acquisitions mobilières ⁷	1 191	2 115	1 180	56%	-1,0%
Programmes nationaux ⁸	6 681	7 193	5 687	79%	-14,9%
Subventions	553	2 114	1 601	76%	189,4%
TOTAL	16 415	38 590	17 103	44%	4,2%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de matériel, conjuguée à la baisse des parts des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

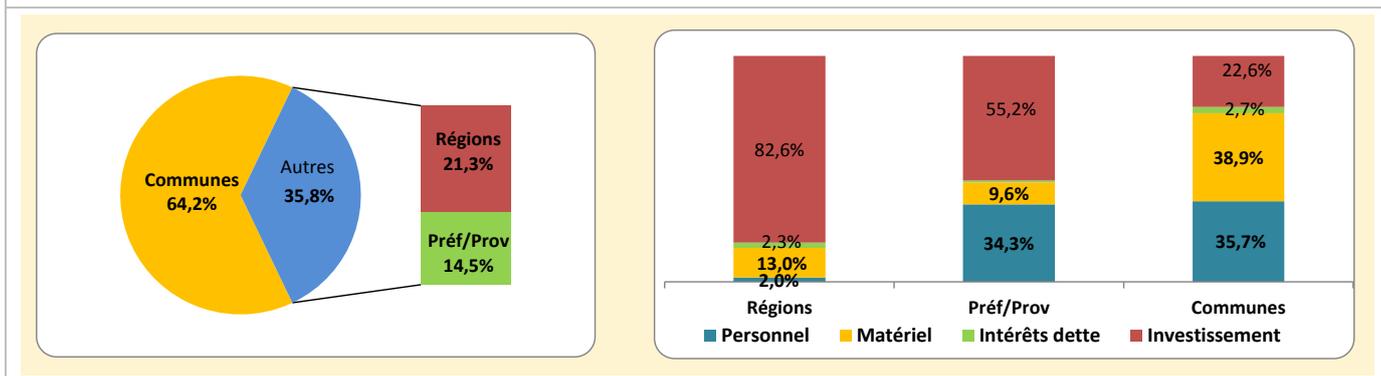
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 27,3 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 64,2% à fin décembre 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin décembre 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (35,7%) et des préfectures et provinces (34,3%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 82,6% des dépenses d'investissement, de 13% des dépenses de matériel, de 2,3% des charges en intérêts de la dette et de 2% des dépenses de personnel.

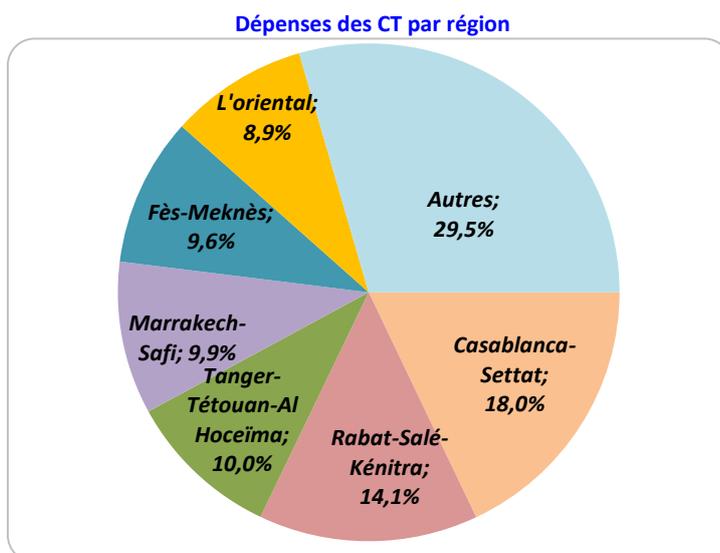


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 70,5% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (7,6 MMDH) représentent 18% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,3% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	2 377	2 502	250	2 515	7 643
Rabat-Salé-Kénitra	1 612	1 890	127	2 395	6 024
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	1 086	1 557	75	1 521	4 239
Marrakech-Safi	1 264	1 485	73	1 403	4 225
Fès-Meknès	1 472	1 181	121	1 331	4 105
L'oriental	1 180	851	86	1 675	3 793
Souss-Massa	831	687	98	1 510	3 126
Laâyoune-Sakia El Hamra	509	555	47	1 880	2 991
Béni Mellal-Khénifra	825	651	52	1 332	2 860
Drâa-Tafilalet	499	312	40	707	1 558
Guelmim-Oued Noun	274	547	18	214	1 053
Dakhla-Oued Ed Dahab	115	195	29	620	959
TOTAL	12 044	12 413	1 015	17 103	42 575

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin décembre 2019 des soldes positifs de 186 MDH et de 3,8 MMDH respectivement contre un solde positif de 114 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 4,5 MMDH pour les comptes spéciaux à fin décembre 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,3 MMDH à fin décembre 2019 contre un excédent global de 6,3 MMDH enregistré un an auparavant.

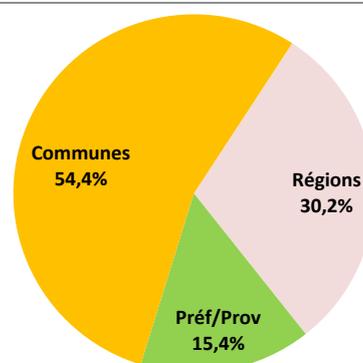
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin décembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 4.762 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.354 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,3 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin décembre 2019 se sont élevés à 43,4 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 54,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin décembre 2019



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.